



PRÉFÈTE DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 24 juin 2026

Sécheresse : la totalité du département de l'Isère placé en niveau « vigilance »

Après consultation du comité départemental de l'eau, Catherine Séguin, préfète de l'Isère, place l'ensemble des bassins versants du département en niveau « vigilance » sécheresse (niveau 1) à compter du 22 juin 2026.

Depuis début juin, la situation des cours d'eau s'est dégradée, notamment sur les massifs de moyenne montagne. La vague de chaleur de début juin a accéléré la baisse des débits sur ces secteurs de montagne.

Malgré les épisodes pluvieux récents et réguliers enregistrés localement au mois de mai, la succession des périodes de chaleur a fortement affecté les ressources en eau. Les prévisions météorologiques annonçant la persistance de cette vague de chaleur et l'absence de précipitations significatives dans les prochains jours, une attention particulière doit être portée à la préservation de la ressource.

Les recommandations

Le niveau de vigilance constitue un appel à la responsabilité de tous les usagers. Les particuliers, industriels, collectivités et exploitants agricoles sont invités à adopter des pratiques économes en eau, quelle qu'en soit l'origine (réseau public d'eau potable, prélèvements dans le milieu naturel, etc.), afin de préserver durablement la ressource et de retarder autant que possible la mise en œuvre de mesures de restriction.

Chacun est encouragé à limiter ses consommations, à éviter les usages non indispensables et à privilégier une utilisation raisonnée de l'eau.

Pour rappel, la gestion de la sécheresse repose sur un dispositif à quatre niveaux, déclenché par la préfecture selon la situation hydrologique.

- Le niveau "Vigilance" incite à adopter des gestes économes sans imposer de restrictions.
- Le niveau "Alerte" entraîne les premières limitations, notamment pour l'arrosage, le lavage des véhicules ou les prélèvements agricoles et industriels.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

- En "Alerte renforcée", les restrictions s'accroissent avec des interdictions plus larges, touchant les usages non essentiels.
- Enfin, le niveau "Crise" réserve l'usage de l'eau aux besoins vitaux, en interdisant tous les autres usages, y compris agricoles.

→ Retrouvez toutes les informations sur vigieau.fr et sur le site des services de l'État en Isère : isere.gouv.fr – rubrique Sécheresse

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr